

SOL ACID

Elimination des efflorescences

■ MISE EN ŒUVRE

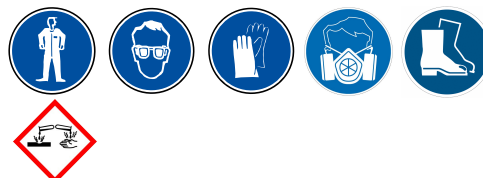
- La surface à traiter doit être propre, débarrassée de tout film, poussière, huile, graisse, ...
- Diluer SOL ACID dans l'eau à raison de 2 à 4 %. (soit 1 à 4 verres dans un seau de 10 litres).
- **Ne jamais utiliser pur.**
- Etaler cette solution au sol, laisser agir 5 mn.
- Brosser manuellement ou mécaniquement la surface.
- Aspirer impérativement les boues avec un aspirateur industriel et s'assurer qu'il n'y ait aucune trace sur le sol.
- Rincer abondamment à l'eau claire additionnée de SOL DETERGENT (cf. notice), à plusieurs reprises.
- Aspirer très soigneusement l'eau de rinçage. (La stagnation d'eau favorise l'apparition de nouvelles efflorescences).

Note : Afin d'embellir durablement les surfaces traitées avec SOL ACID, nous vous recommandons l'application de notre Procédé SOL BETON +. Pour cela, reportez-vous à la fiche conseil 001 disponible sur simple demande ou en téléchargement sur notre site : www.duromit.fr



■ PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
Ne pas utiliser avec un produit oxydant (eau de javel) et alcalins.



■ STOCKAGE

Peut être conservé 1 an dans son emballage d'origine dans un local tempéré et aéré.

■ CONSOMMATION

Variable : 1 litre pour 250 m² environ.

■ DONNÉES TECHNIQUES

Aspect : liquide limpide incolore

pH : 0 - 1

Densité : 1,09 - 1,11

■ EMBALLAGE 5 Kg

■ TRANSPORT ONU3264



■ LÉGISLATION

- Sécurité selon FDS : Corrosif.

La classification corrosive est fondée sur une valeur extrême de pH. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

- Protection de l'environnement :

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 04 32 44 40 33 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Avis important : fondées sur nos essais en laboratoire, sur des études techniques approfondies et sur notre expérience des chantiers, les indications et les recommandations contenues dans cette fiche technique ne possèdent cependant pas de caractère absolu. L'utilisation de ce produit par l'applicateur devra être précédée d'essais destinés à vérifier nos recommandations et à s'assurer que notre produit convient à l'emploi envisagé. Toute erreur d'appréciation ne saurait entraîner notre responsabilité.

Uniquement pour usage professionnel